



PROGRAMME DE TRANSITION AMARE

Europe

2024

PROGRAMME DE TRANSITION 2024

Lignes directrices

Amare est ravie de vous présenter le Programme d'intégration Kyäni 2024 soutenant les Brand Partners Kyäni en pleine transition vers le plan et la structure de compensation Amare.

L'éligibilité à la participation dépend du rang de transition du Brand Partner Kyäni acquis pendant la période de référence du programme, et de sa capacité constante à stabiliser le revenu mensuel précédemment établi, en maintenant les volumes ou en les augmentant en 2024 et 2025. Ce soutien vise à aider les personnes engagées auprès de Amare et souhaitant booster leurs activités en 2024-2025.

Bienvenus sur le Plan de compensation Amare !

Amare est ravie d'accueillir la communauté Kyäni et nous nous réjouissons de notre brillant avenir ensemble, réunis pour améliorer le bien-être mental et la santé des gens dans le monde entier.

Chez Amare, The Mental Wellness Company, nous sommes fiers de mener cette révolution du bien-être mental grâce à nos produits uniques primés et dont les résultats ont été cliniquement éprouvés pour contribuer à faciliter cette quête du bonheur. Nous sommes si heureux de pouvoir vivre cette aventure en votre compagnie et notre équipe de direction s'engage à soutenir votre réussite personnelle et professionnelle.

Qui est éligible pour prendre part au Programme d'intégration ?

Pour pouvoir bénéficier de cette assistance, un Brand Partner Kyäni doit être en règle. Pour être éligible et continuer à être en règle, vous devez satisfaire les exigences suivantes :

- Pour être éligible, un Brand Partner doit être rémunéré en qualité de membre Sapphire dans le Plan de compensation Kyäni pendant quatre mois avant le mois de transition. Par exemple, en ce qui concerne la France, la Belgique et le Luxembourg où la transition se déroulera en mai 2024, les gains moyens (« montant cible ») seront calculés de janvier à avril 2024. Les membres de rang de transition inférieur à Gold ne feront pas partie de l'Intégration.
- Complétez l'une des activités suivantes pour conserver votre éligibilité durant chaque mois du programme d'intégration :
 1. Complétez un Amare Focus on 5 un mois le premier trimestre (à savoir la période des trois derniers mois, et non un trimestre du calendrier).

ou

 2. Complétez un Amare Me & 3 (nouveaux membres ou membres fidélisés) lors du mois en cours.

ou

 3. Conservez un rang payé en fonction des exigences de rang Amare, à pas plus de 1 niveau sous votre rang de transition chaque mois.

Pour quel niveau d'assistance suis-je qualifié ?

Le niveau d'assistance reçu sera déterminé en faisant la moyenne des gains du Brand Partner éligible lors des quatre mois suivant le mois de transition. Par exemple, en ce qui concerne la France, la Belgique et le Luxembourg où la transition se déroulera en mai 2024, les gains moyens (« montant cible ») seront calculés de décembre-janvier à avril 2024. Tout règlement du Programme Voiture Kyäni pendant cette période sera pris en compte dans le montant cible, mais les paiements des promotions et bonus de rang ne le seront pas dans le montant cible. Cela sera désigné par « montant cible » dans le présent document. L'assistance sera versée en plus de vos commissions régulières, jusqu'à un montant cible. Les paiements seront effectués à partir du 20 de chaque mois.

Les rangs de transition Leader (Ruby) et supérieurs sont éligibles pendant 12 mois. Le rang de transition Gold (Sapphire) est éligible pendant 6 mois..

Que signifient « OV cible » et « OLL cible » ?

L'assistance sera rajoutée au montant cible en fonction des performances par rapport au Volume organisationnel cible (OV) et au Volume hors de la branche la plus large (OLL) d'un Brand Partner.

L'OV cible correspond à la moyenne d'OV pour le Brand Partner pendant les quatre mois avant le mois de transition. Par exemple, en ce qui concerne la France, la Belgique et le Luxembourg où la transition se déroulera en mai 2024, l'OV cible est calculé en faisant une moyenne de janvier à avril 2024. L'OLL cible correspond aux OLL requis pour le Brand Partner en ce qui concerne son Rang de transition, en fonction du Plan de compensation Amare. Par exemple, si un Brand Partner a un Rang de transition Diamond, il devra atteindre 37 500 OLL, comme souligné dans le Plan de compensation Amare.

Exigences de volume pour le Volume organisationnel (OV) et le Volume hors de la branche la plus large (OLL) :

- **Le mois 1, atteignez 70 % ou plus de OV/OLL OU satisfaites l'ensemble des exigences du rang de transition :** Vous recevrez 100 % du montant cible.
- **Lors des mois 2-3, atteignez 80 % ou plus de OV/OLL OU satisfaites l'ensemble des exigences du rang de transition :** Vous recevrez 100 % du montant cible.
 - Atteignez 70-79 % (en fonction de la moyenne des pourcentages d'OV et d'OLL) : Vous recevrez le % exact obtenu du montant cible aux mois 2-3.
- **Lors des mois 4-6, atteignez 85 % ou plus de OV/OLL OU satisfaites l'ensemble des exigences du rang de transition :** Vous recevrez 100 % du montant cible.
 - Atteignez 75-84 % (en fonction de la moyenne des pourcentages d'OV et d'OLL) : Vous recevrez le % exact obtenu du montant cible aux mois 4-6.
- **Lors des mois 7-9, atteignez 90 % ou plus de OV/OLL OU satisfaites l'ensemble des exigences du rang de transition :** Vous recevrez 100 % du montant cible.

- Atteignez 80-89% (en fonction de la moyenne des pourcentages d'OV et d'OLL) : Vous recevrez le % exact obtenu du montant cible aux mois 4-6.
- **Lors des mois 10-12, atteignez 95 % ou plus de OV/OLL OU satisfaites l'ensemble des exigences du rang de transition** : Vous recevrez 100 % du montant cible.
 - Atteignez 85-94 % (en fonction de la moyenne des pourcentages d'OV et d'OLL) : Vous recevrez le % exact obtenu du montant cible aux mois 4-6.

Que signifie « Rang de transition » ?

Les Brand Partners participant au Programme d'intégration Kyäni évolueront au plus haut rang Kyäni à compter de la période de référence de douze mois avant le mois de transition, converti au rang Amare équivalent. Par exemple, en ce qui concerne la France, la Belgique et le Luxembourg où la transition se déroulera en mai 2024, le rang de transition sera calculé en utilisant le rang le plus haut entre mai 2023 et avril 2024. Love Your Journey, Path to Paradise, et la Récompense mensuelle minimale (MMR) reposeront sur ce rang de transition pour tous les Brand Partners, y compris ceux occupant au préalable un rang inférieur à Leader/Ruby.

Que se passera-t-il avec mon Rang à vie Kyäni ?

Amare récompense les Brand Partners selon leur plus haut niveau rémunéré sur les 12 derniers mois. Compte tenu de la transition, nous récompensons les Brand Partners selon leur rang à vie Kyäni au cours des 12 premiers mois. Au terme des 12 premiers mois, les Brand Partners Kyäni seront pleinement intégrés dans le processus de reconnaissance de rangs Amare.

Autres conditions générales

- Le Brand Partner doit être actif pour l'obtention de commissions avec 100 PV au cours du mois de qualification pour recevoir des commissions ou le paiement du Programme d'intégration Kyäni.
- Les nouveaux Clients ou Brand Partners comptabilisés dans le cadre de ce programme doivent avoir un e-mail, un numéro de téléphone et un numéro d'identification fiscale uniques. Cette liste n'est pas exhaustive. Tout doublon de compte peut être identifié au cas par cas et à la discrétion de Amare. Les doublons de compte ne sont pas pris en compte pour cette qualification.
- Le total des Commissions mensuelles Amare est calculé en faisant la somme des commissions mensuelles obtenues pour le mois et des commissions hebdomadaires pour lesquelles le début de la semaine commence ce mois. L'ensemble des commissions obtenues pour cette semaine seront intégrées dans les gains mensuels. Par exemple, les gains de février se composeront des gains de fin du mois de février et des gains des commissions hebdomadaires remportées les 4, 11, 18 et 25 février.
- Pour de plus amples détails, consultez les conditions générales du Plan de compensation Amare.

- Amare se réserve le droit de rectifier, modifier ou résilier ce programme dans son intégralité, à tout moment, et quelle qu'en soit la raison, à sa seule discrétion en communiquant cela directement au Brand Partner ou en l'annonçant dans l'une de ses publications officielles.
- Les règlements au titre du présent Programme d'intégration Kyäni sont conditionnels à l'Accord d'application de Brand Partner et à l'acceptation des dudit Accord d'application de Amare incluant les Politiques et procédures et le Plan de compensation Amare. Dans le cas contraire, les commissions pourront être retenues jusqu'à la réception de ladite acceptation.
- Amare se réserve le droit de mettre fin aux paiements d'un Brand Partner au titre du présent programme si Amare considère, à son entière et absolue discrétion, que le Brand Partner a enfreint une ou plusieurs conditions de l'Accord d'application de Brand Partner ou des Politiques et procédures de Amare.
- En qualité de Brand Partner dans le cadre de ce programme, vous vous engagez à participer à des événements sponsorisés et organisés par Amare.